

Crédits supplémentaires pour 2006
(1^{ère} série)

Préavis N° 2006/24

Lausanne, le 1^{er} juin 2006

Monsieur le président, Mesdames et Messieurs,

Nous vous soumettons, ci-après, le tableau de la première série des crédits supplémentaires destinés à couvrir les allocations insuffisantes et les charges imprévues sur le budget de 2006, sur les autorisations d'achats, ainsi que sur les crédits d'investissements du patrimoine administratif.

	fr.	<i>Dont en recettes</i> fr.
A. Budget de fonctionnement		
Total des crédits supplémentaires <i>(détail en page 2 du préavis)</i>	<u>8'676'700.-</u>	<u>728'100.-</u>
B. Autorisations d'achats		
Total des crédits supplémentaires <i>(détail en page 29 du préavis)</i>	<u>471'900.-</u>	<u>0.-</u>
C. Crédits d'investissements du patrimoine administratif		
Total des crédits complémentaires <i>(détail en page 40 du préavis)</i>	<u>153'100.-</u>	<u>0.-</u>

A. BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Total des crédits supplémentaires par direction et par nature :

		DIRECTIONS						TOTAL PAR NATURE	
		Administration générale et finances	Sécurité publique	Culture, sports, patrimoine	Travaux	Enfance, jeunesse et éducation	Sécurité sociale et environnement		Services industriels
CHARGES PAR NATURE	30 Charges de personnel	3'988'000 (indexation des traitements)						3'988'000	
	301 Traitements	209'900		40'500		439'500	865'000	98'000	1'652'900
	303 Cotisations aux assurances sociales	13'200		2'600		28'100	53'900	5'000	102'800
	304 Cotisations à la caisse de pensions	26'800		2'800		70'400	118'300	5'000	223'300
	305 Assurance-accidents			500			11'600	2'000	14'100
	309 Autres charges de personnel	47'000			7'000	2'000	18'000		74'000
	310 Imprimés et fournitures de bureau	48'000				4'500			52'500
	311 Achats d'objets mobiliers et d'installations	16'600	20'000			11'500	68'900	25'000	142'000
	312 Eau, énergie et chauffage					1'500			1'500
	313 Marchandises	5'600						10'000	15'600
	314 Entretien des biens immobiliers		50'000	510'000	165'000	49'200	900'000		1'674'200
	315 Entretien d'objets mobiliers et d'installations							25'000	25'000
	316 Loyers et redevances d'utilisation					19'800		55'000	74'800
	317 Déplacements, débours, dédommagements					4'000			4'000
	318 Autres prestations de tiers			55'000	63'000		9'500	200'000	327'500
	319 Impôts, taxes et frais divers						20'500		20'500
	365 Subventions à des institutions	25'000		150'000					175'000
	390 Imputations internes						109'000		109'000
TOTAL PAR DIRECTION (*)		392'100	70'000	761'400	235'000	630'500	2'174'700	425'000	8'676'700
<i>TOTAL DES RECETTES</i>				<i>35'500</i>	<i>63'000</i>	<i>10'600</i>	<i>119'000</i>	<i>500'000</i>	<i>728'100</i>
Page du préavis		page 3	page 8	page 10	page 15	page 17	page 20	page 25	

(*) Non compris l'indexation des traitements

CHARGES DE PERSONNEL**Budget****Crédit suppl.**

30	Charges de personnel	fr.	451'872'100.-	fr.	3'988'000.-
----	----------------------	-----	---------------	-----	-------------

Adaptation des traitements du personnel communal et des conseillers municipaux au renchérissement dès le 1^{er} janvier 2006.

Ce crédit supplémentaire sera réparti ultérieurement dans les paragraphes budgétaires adéquats.

Sur la base de l'indice des prix à la consommation de novembre 2005, les traitements du personnel communal ont été indexés de 0,96 % (indice 105.4).

La précédente indexation de 1,56 % (indice 104.4) a été accordée le 1^{er} janvier 2005.

1. ADMINISTRATION GENERALE ET FINANCES

Total des crédits supplémentaires par service et par nature :

		S E R V I C E S							TOTAL PAR NATURE	
		1000 Conseil communal	1100 Secrétariat communal	1102 Greffe municipal	1200 Service du personnel	1500 Service d'organisation et d'informatique	1601 Commission de police	1700 Service de l'information		
CHARGES PAR NATURE	301	Traitements	90'600					58'700	60'600	209'900
	303	Cotisations aux assurances sociales	5'700					3'600	3'900	13'200
	304	Cotisations à la caisse de pensions	12'300					7'700	6'800	26'800
	309	Autres charges de personnel					47'000			47'000
	310	Imprimés et fournitures de bureau			48'000					48'000
	311	Achats d'objets mobiliers et d'installations				6'400		5'700	4'500	16'600
	313	Marchandises				5'600				5'600
	365	Subventions à des institutions		25'000						25'000
TOTAL ADMINISTRATION GENERALE ET FINANCES		108'600	25'000	48'000	12'000	47'000	75'700	75'800	392'100	
<i>TOTAL DES RECETTES</i>										
Page du préavis		page 4	page 4	page 5	page 5	page 6	page 6	page 6		

100 Autorités*1000 Conseil communal*

		Budget		Crédit suppl.	
1000.301	Traitements	fr.	229'100.-	fr.	90'600.-
1000.303	Cotisations aux assurances sociales	fr.	14'000.-	fr.	5'700.-
1000.304	Cotisations à la caisse de pensions	fr.	32'900.-	fr.	12'300.-

Jusqu'à fin octobre 2005, la transcription des enregistrements des séances du Conseil communal ainsi que la rédaction du Bulletin du Conseil étaient confiés à un prestataire externe au bénéfice d'un contrat d'entreprise au sens des art. 363 ss. CO. Le 25 octobre 2005, ce contrat s'est malheureusement éteint à la suite du décès de l'entrepreneur.

Le 1^{er} décembre 2005, désireux de ne pas accumuler de retard dans la parution du Bulletin du Conseil, le Bureau du Conseil a souhaité mettre la nouvelle rédactrice du Bulletin du Conseil au bénéfice d'un contrat de travail (art. 319 ss. CO).

Contrairement au contrat d'entreprise, la nouvelle qualification de la relation contractuelle entraîne notamment l'obligation, pour l'employeur, de s'acquitter de charges sociales et de cotisations à la caisse de pensions. En conséquence, les écritures ne seront plus enregistrées sous la rubrique 1000.318 (Prestations de tiers) mais sous les rubriques 1000.301 (Traitements), 1000.303 (Cotisations aux assurances sociales) et 1000.304 (Cotisations à la caisse de pensions).

L'engagement de la rédactrice du Bulletin du Conseil nécessite une demande de crédit supplémentaire aux rubriques susmentionnées, partiellement compensée par la non-dépense de fr. 67'200.- à la rubrique 1000.318, l'opération se soldant par un excédent de charges total de fr. 41'400.-.

110 Secrétariat municipal*1100 Secrétariat communal*

		Budget		Crédit suppl.	
1100.365	Subventions à des institutions	fr.	871'000.-	fr.	25'000.-

Par une motion déposée le 8 novembre 2005 et renvoyée à l'examen d'une commission, M. Roland Philippoz a demandé que la Municipalité soutienne par un don la Fondation Digger DTR, active dans le domaine du déminage.

Ayant son siège à Tavannes, cette fondation à vocation humanitaire s'est donné pour mission de développer des moyens techniques efficaces et sûrs pour défricher les champs de mines. Active depuis 1998, elle a mis au point un engin télécommandé – dont le principe découle de recherches conduites à l'École polytechnique fédérale de Lausanne – qui permet, en particulier, d'éliminer les mines anti-personnel de manière beaucoup plus rapide que par les moyens traditionnels de déminage, sans faire courir de danger au personnel engagé. Cet engin est actuellement en opération dans le Sud Soudan, avec deux collaborateurs de la fondation.

Animée d'abord par des bénévoles, la Fondation Digger DTR a engagé quelques salariés (rétribués à raison d'environ fr. 3'000.- par personne et par mois) pour passer à la production de son engin; à terme, par la vente de celui-ci, elle devrait pouvoir s'autofinancer, mais pour l'heure compte encore largement sur le mécénat et les dons pour couvrir ses dépenses de fonctionnement et d'investissement. Une subvention communale de fr. 5'000.-, prélevée sur le crédit budgétaire alloué à la solidarité internationale, lui a d'ailleurs été accordée en 2004, au vu de l'acuité du problème posé par les mines anti-personnel, notamment dans la

région d'Osijek, en Croatie, avec laquelle notre ville entretient depuis plusieurs années des relations privilégiées ; cette subvention n'a pu être renouvelée en 2005, en raison d'un don exceptionnel à la Chaîne du bonheur en faveur des victimes du "tsunami" de fin 2004, don qui a largement mis à contribution le crédit affecté à la solidarité internationale.

La commission chargée de l'examen de la motion de M. Philippoz, tout en admettant le bien fondé d'un soutien à la Fondation Digger DTR, ont jugé que la voie de la motion choisie en l'occurrence est mal adaptée, en ce qu'elle nécessite un rapport au Conseil communal en vue de sa prise en considération, puis un rapport-préavis de la Municipalité, la réunion d'une commission et un nouveau rapport au Conseil sur les propositions formulées par l'exécutif, alors que les besoins de liquidités de la fondation ont un caractère immédiat. Le motionnaire s'est donc rallié à la proposition qui lui a été faite de retirer sa motion dès lors que la Municipalité accepterait de solliciter par voie de crédit supplémentaire le montant nécessaire à l'octroi du soutien souhaité.

1102 Greffe municipale

		Budget	Crédit suppl.
1102.310	Imprimés et fournitures de bureau	fr. 107'000.-	fr. 48'000.-

Le stock de livres "officiels" remis aux jeunes filles et jeunes gens, suisses et étrangers, atteignant l'âge de dix-huit ans, de même qu'aux nouveaux bourgeois et à certains visiteurs, s'épuise plus rapidement que prévu et il sera nécessaire qu'avant la fin de l'année un nouvel ouvrage soit à disposition.

Les circonstances font que s'offre l'occasion d'acquérir un livre consacré aux promenades et espaces verts lausannois, dont la parution est prévue pour fin mai/début juin. Édité par un groupement réuni sous l'appellation "Association Vert-de-gris", ce livre d'une centaine de pages intitulé "Lausanne de parcs en promenades" sera axé sur des dessins entrecoupés de textes d'auteurs locaux.

L'ouvrage en cause revient à fr. 24.- l'exemplaire, pour un tirage de 3'000 exemplaires. Pour comparaison, le dernier ouvrage acquis pour servir de livre officiel, "Lausanne, un lieu, un bourg, une ville", a coûté fr. 33,80 l'exemplaire.

Les éditeurs devant passer à bref délai commande du papier nécessaire, la Municipalité a admis l'acquisition de 2'000 exemplaires de ce livre (les éditeurs prévoyant pour leur part d'en commercialiser un millier d'exemplaires) et sollicite dès lors le présent crédit supplémentaire.

120 Service du personnel

1200 Service du personnel

		Budget	Crédit suppl.
1200.311	Achats d'objets mobiliers et d'installations	fr. 10'400.-	fr. 6'400.-
1200.313	Marchandises	fr. 0.-	fr. 5'600.-

Des cours "Mesures d'urgence" seront dispensés à environ 200 collaborateurs/trices dès avril 2006. Ils nécessitent l'achat d'extincteurs d'exercice, de couvertures d'extinction et d'un bloc de gonflage des extincteurs. Cette infrastructure de base servira également pour les années à venir.

Le coût de ce matériel et des consommables n'a pu être planifié lors de l'élaboration du budget en raison du manque d'informations dont disposait alors l'ingénieur sécurité sur les structures existantes au sein de la Ville.

Dans ces circonstances, l'octroi d'un crédit supplémentaire se révèle indispensable.

1500 Service d'organisation et d'informatique

		Budget	Crédit suppl.
1500.309	Autres charges de personnel	fr. 120'000.-	fr. 47'000.-

La réussite des divers aspects de l'introduction à venir de la Cyberadministration à la Ville de Lausanne implique que le Service d'organisation et d'informatique se dote des compétences nécessaires en matière d'e-Governance.

160 Service juridique

1601 Commission de police

		Budget	Crédit suppl.
1601.301	Traitements	fr. 658'000.-	fr. 58'700.-
1601.303	Cotisations aux assurances sociales	fr. 40'100.-	fr. 3'600.-
1601.304	Cotisations à la caisse de pensions	fr. 91'900.-	fr. 7'700.-
1601.311	Achats d'objets mobiliers et d'installations	fr. 0.-	fr. 5'700.-

Equipement d'un poste de travail pour fr. 4'000.- et achat d'armoires rendu nécessaire par la modification des locaux pour fr. 2'200.-.

Engagement d'une nouvelle secrétaire pour faire face à l'accroissement du nombre de sentences municipales et à la charge de travail induite par les affaires plus complexes se déroulant sur fonds privé. L'augmentation d'effectif a été autorisée après le bouclage du budget 2006.

1700 Service de l'information

		Budget	Crédit suppl.
1700.301	Traitements	fr. 1'263'900.-	fr. 60'600.- a) fr. 24'800.- b) fr. 35'800.-
1700.303	Cotisations aux assurances sociales	fr. 77'400.-	fr. 3'900.- a) fr. 1'600.- b) fr. 2'300.-
1700.304	Cotisations à la caisse de pensions	fr. 184'900.-	fr. 6'800.- a) fr. 1'800.- b) fr. 5'000.-
1700.311	Achats d'objets mobiliers et d'installations	fr. 12'000.-	b) fr. 4'500.-

a) Compensation d'un congé maternité par l'engagement d'un auxiliaire : fr. 28'200.-

A ce jour, le service de l'information (SPI) fait face à de nombreux engagements. La chef de service et les trois adjoints d'info presse sont mobilisés par des missions liées à l'actualité, mais aussi par des comités de pilotage et des groupes de réflexion à moyen ou long terme. A titre d'exemple:

- communication extérieure de la Municipalité et des directions;
- rédaction de textes pour le syndic;
- communication des grands chantiers;
- élaboration d'un plan directeur pour la cyberadministration;
- déploiement du nouveau site Internet et réflexion sur son contenu;
- lancement d'un concours graphique pour les pages culturelles du site;
- évolution des missions d'info cité en un pôle d'accueil Hôtel de Ville-Chauderon-Flon;
- etc.

Echéances pour lesquelles toutes les forces vives du SPI sont requises.

Or, une des adjointes, en charge à 80 % de la communication de trois directions ainsi que des textes de présentation du syndic, a fait valoir un congé maternité suivi de 15 jours de vacances de cinq mois et demi depuis le 22 décembre 2005.

En conséquence, nous demandons l'engagement d'un auxiliaire à 50 % durant les congés maternité et parental d'une adjointe d'info presse, du 1^{er} janvier au 16 juin 2006, afin d'assurer les prestations fournies par le SPI.

b) Renforcement de l'effectif de l'unité web avec l'engagement d'un 0,7 EPT : fr. 47'600.-

En janvier 2006, l'unité info web du service de l'information a dû mandater une ressource externe, engagée à 70 %, en qualité d'éditeur web. Ce collaborateur n'ayant pas de statut d'indépendant, nous avons transformé le mandat en contrat d'auxiliaire, financé par la rubrique 1700.301 – Traitements, compensé par une réserve financière à la rubrique 1700.318 – Autres prestations de tiers.

L'engagement était motivé par le démarrage simultané de trois projets de réflexion majeurs qui ne pouvaient être différés:

- le projet d'études et d'organisation dans le cadre du développement de la cyberadministration;
- le projet de réflexion approfondie sur le contenu culturel;
- le projet de réflexion sur la stratégie de communication web globale liée, entre autres, au projet de marketing urbain.

Ce renforcement d'effectif a donc permis au webmaster responsable de se décharger de tâches à moindre valeur ajoutée et de consacrer le temps nécessaire aux projets susmentionnés.

Toutefois, ces derniers donneront lieu à plusieurs projets de réalisation de longue durée qui, à leur tour, nécessiteront chacun un suivi et une coordination continus que l'unité devra pouvoir assumer.

Au vu du caractère permanent de l'augmentation de la charge et de l'entière satisfaction donnée par ce collaborateur, il est nécessaire de procéder à une augmentation d'effectif en régularisant la situation dudit collaborateur par un engagement fixe. Le contrat d'auxiliaire échéant le 30 juin 2006, l'octroi d'un crédit supplémentaire est demandé pour :

- le financement des traitements du 1er juillet au 31 décembre 2006;
- l'équipement du poste de travail (mobilier, logiciels informatiques).

2. SECURITE PUBLIQUE

Total des crédits supplémentaires par service et par nature :

		SERVICE	
		2400	TOTAL
		Corps de police	PAR
			NATURE
CH. PAR NAT.	311 Achats d'objets mobiliers et d'installations	20'000	20'000
	314 Entretien des biens immobiliers	50'000	50'000
TOTAL SECURITE PUBLIQUE		70'000	70'000
<i>TOTAL DES RECETTES</i>			
Page du préavis		pages 8	

2400 Corps de police

		Budget	Crédit suppl.
2400.311	Achats d'objets mobiliers et d'installations	fr. 285'000.-	fr. 20'000.-

Traitant de la cinquième partie, consacrée aux transports et à la mobilité, de la mise en place d'une politique de développement durable en ville de Lausanne (agenda 21), le rapport-préavis n° 2005/36, dont les conclusions ont été approuvées par le Conseil communal dans sa séance du 8 novembre 2005, prévoyait, à son chapitre 4.5.3, d'équiper le Corps de police d'un radar mobile supplémentaire, pour un montant de fr. 130'000.- ainsi que d'un radar laser, destiné aux contrôles des rues piétonnes, pour une somme de fr. 50'000.-.

Or, après nouvelle analyse de la situation, le Corps de police a opté pour une modification du choix technique, sans compromettre l'objectif de départ visant à faire respecter les règles de la circulation et à augmenter la sécurité et le confort des piétons. C'est pourquoi, sur le crédit supplémentaire 2005 de fr. 180'000.-, octroyé par le biais du rapport-préavis précité, seul un montant de fr. 130'000.- a été utilisé pour procéder à l'achat d'un nouveau radar mobile, mis en service le 3 avril 2006.

En effet, il est apparu opportun d'acquérir, en lieu et place d'un radar laser, deux radars avec indicateur instantané de la vitesse, pour un montant total de fr. 20'000.-. De fait, ces équipements, qui ne sont pas destinés à dénoncer les conducteurs en excès de vitesse, mais à sensibiliser ceux-ci à l'allure à laquelle il se déplacent dans un secteur donné, sont appelés à remplacer le matériel de ce type, particulièrement vétuste et encombrant, dont dispose aujourd'hui le Corps de police et qui, en 2005, a été utilisé durant 50 semaines, permettant ainsi de toucher préventivement près de 670'000 conducteurs. A relever que, lors de l'installation de nouvelles zones 30, ce matériel sert également aux campagnes de prévention avec poste d'interception, organisées pour assurer l'information des usagers

Au demeurant, la politique lausannoise de sécurisation du trafic routier, conduite depuis plusieurs années, a démontré qu'il était particulièrement efficace d'agir sur plusieurs fronts. Preuve en est la constante diminution, depuis six ans, tant du nombre des blessés que de celui des accidents de la route. Il s'agit donc de pouvoir poursuivre dans cette voie, en se dotant des moyens modernes, permettant d'agir aussi bien dans le domaine de la prévention que dans celui de la répression.

Pour permettre l'achat des deux radars avec indicateur instantané de la vitesse, l'octroi d'un crédit supplémentaire de fr. 20'000.- s'avère indispensable, puisque la part non utilisée du crédit supplémentaire 2005 est périmée.

		Budget	Crédit suppl.
2400.314	Entretien des biens immobiliers	fr. 80'000.-	fr. 50'000.-

Dans le cadre de l'opération Prestations 2004, il avait été prévu de procéder à l'extension des locaux de l'Office du stationnement, à la rue St-Martin 29, suite à l'augmentation du personnel occupé à la gestion des amendes, découlant de la mise en service de nouveaux appareils radars.

En conséquence, il a été porté au budget 2006, sous la rubrique 2400.316 "Loyers et redevances d'utilisation", une somme de fr. 50'000.- pour la location des locaux supplémentaires nécessaires pour permettre l'extension précitée.

Un nouvel examen des locaux actuels de l'Hôtel de police a démontré qu'un réaménagement des surfaces dévolues au Bureau du contrôle de la circulation (BCC) était à même de répondre aux besoins liés à l'augmentation du personnel affecté à la gestion des amendes.

Par conséquent, l'octroi d'un crédit supplémentaire de fr. 50'000.-, à inscrire sous la rubrique 2400.314 "Entretien des biens immobiliers", s'avère indispensable. Ce montant sera entièrement compensé par une économie équivalente (fr. 50'000.-), réalisée sur le compte 2400.316 "Loyers et redevances d'utilisation", économie qui, bien évidemment, se reportera sur les années suivantes.

3 CULTURE, SPORTS, PATRIMOINE

Total des crédits supplémentaires par service et par nature :

		S E R V I C E S					TOTAL PAR NATURE
		3200 Forêts	3300 Gestion des immeubles	3302 Immeubles du patrimoine administratif	3700 Bibliothèque municipale	3800 Service des sports	
CHARGES PAR NATURE	301 Traitements		23'700		16'800		40'500
	303 Cotisations aux assurances sociales		1'500		1'100		2'600
	304 Cotisations à la caisse de pensions		2'300		500		2'800
	305 Assurance-accidents		500				500
	314 Entretien des biens immobiliers	58'000		173'000		279'000	510'000
	318 Autres prestations de tiers					55'000	55'000
	365 Subventions à des institutions				150'000		150'000
TOTAL CULTURE, SPORTS, PATRIMOINE		58'000	28'000	173'000	168'400	334'000	761'400
<i>TOTAL DES RECETTES</i>			<i>17'700</i>		<i>17'800</i>		<i>35'500</i>
Page du préavis		page 10	page 11	page 11	page 12	page 13	

320 Service des forêts, domaines et vignobles

3200 Forêts

		Budget	Crédit suppl.
3200.314	Entretien des biens immobiliers	fr. 99'000.-	fr. 58'000.-

Faisant suite à un constat d'infiltrations d'eau dans la toiture du bâtiment administratif du Boscal, des spécialistes ont été appelés et ont constaté une dégradation de la couverture du bâtiment administratif ainsi que celle du hangar.

Le système de fixation des plaques d'éternit utilisé à l'époque n'était pas optimal. Un nouveau système mieux adapté aux conditions locales (neige, gel) a été développé par la maison Eternit et sera posé pour la réfection de ces toitures.

Nous ne pouvons malheureusement faire valoir aucune garantie pour malfaçon car ces travaux ont été effectués il y a plus de 10 ans.

Un appel d'offres a donc été lancé par le service d'architecture pour permettre de chiffrer le coût de ces réfections.

Afin d'éviter des dégâts dus à l'infiltration de l'eau, il est nécessaire d'entreprendre ces travaux rapidement.

330 Service immobilier

3300 Gestion des immeubles

		Budget	Crédit suppl.
3300.301	Traitements	fr. 3'739'800.-	fr. 23'700.-
3300.303	Cotisations aux assurances sociales	fr. 224'800.-	fr. 1'500.-
3300.304	Cotisations à la caisse de pensions	fr. 540'900.-	fr. 2'300.-
3300.305	Assurances-accidents	fr. 50'700.-	fr. 500.-

Une secrétaire de la section gérance est actuellement enceinte et bénéficiera ensuite d'un congé maternité de quatre mois à compter, selon toutes probabilités, de la fin du mois d'août 2006. Ledit congé maternité sera vraisemblablement accompagné d'un congé supplémentaire d'un mois pour l'allaitement de l'enfant, voire d'une période de vacances.

Les spécificités du poste (gestion du secrétariat de deux gérant(e)s d'immeubles, soutien administratif, prise en charge du central téléphonique du service) nécessitent impérativement un remplacement lors d'une absence de longue durée afin de garantir la continuité et la bonne marche du service.

Il convient donc de procéder à l'engagement temporaire d'un(e) collaborateur(trice) pour une durée d'environ sept mois, dont cinq mois en 2006 qui font l'objet de la présente demande.

Ces charges supplémentaires seront partiellement compensées par l'encaissement des indemnités relatives à l'allocation fédérale de maternité qui devraient s'élever à fr. 17'700.- – Rubrique 3300.436 "Dédommagements de tiers".

3302 Immeubles du patrimoine administratif

3302.314	Entretien des biens immobiliers	fr. 2'220'000.-	fr. 173'000.-
			a) fr. 145'000.-
			b) fr. 28'000.-

a) Immeuble administratif, Chauderon 4, à Lausanne - Aménagement de locaux en bureaux, 2^{ème} et 3^{ème} étage

Dans sa séance du 8 décembre 2005, la Municipalité adoptait une note relative aux locaux du service social Lausanne, en particulier l'octroi de surfaces libérées par des tiers dans l'immeuble de Chauderon 4. La présente demande de crédit supplémentaire fait suite à la note précitée et spécifie le coût des travaux d'aménagement – câblage, création de cloisonnement de bureau, réfection complète des locaux.

Ces nouvelles surfaces permettent au SSL d'engager tout le personnel qui lui est alloué et d'ouvrir une salle d'attente pour son unité logement et caisse RMR.

Le montant de cette opération est estimé (sur devis d'entreprises) à fr. 145'000.-, soit :

CFC 230.0	Installations électriques	fr.	42'000.-
CFC 273.0	Menuiserie	fr.	5'000.-
CFC 277.0	Cloisons mobiles	fr.	28'000.-
CFC 281.0	Revêtements de sol	fr.	16'000.-
CFC 285.1	Plâtrerie-peinture	fr.	53'000.-
CFC 287.0	Nettoyage de chantier	fr.	1'000.-

Les surfaces supplémentaires attribuées à l'administration s'élèvent à 325 m².

b) Ecole à la montagne les Chevalleyres, à Blonay : fr. 9'000.-

Remplacement urgent d'un sèche-linge, suite à un incendie.

Cette dépense sera partiellement compensée par un versement de l'ECA – Rubrique 3302.436 "Dédommagements de tiers".

Centre pour adolescents de Valmont, à Lausanne : fr. 19'000.-

Remplacement urgent d'un sèche-linge type professionnel (1987), la réparation étant impossible.

3700 Bibliothèque municipale

		Budget	Crédit suppl.
3700.301	Traitements	fr. 3'466'100.-	fr. 16'800.-
3700.303	Cotisations aux assurances sociales	fr. 210'700.-	fr. 1'100.-
3700.304	Cotisations à la caisse de pensions	fr. 485'300.-	fr. 500.-

Une collaboratrice de la bibliothèque de Chauderon est au bénéfice d'un congé maternité et, afin d'assurer correctement le service au public, l'engagement d'un auxiliaire à 100 % s'est avéré indispensable. Ce remplacement porte sur toute la durée du congé maternité et d'allaitement qui sera suivi d'un congé non payé, soit du 17 novembre 2005 au 31 décembre 2006. Compte tenu de l'économie réalisée par le non versement du traitement pendant le congé non payé qui s'étend de mai à décembre 2006, la présente demande concerne uniquement le remplacement de la titulaire du 1^{er} janvier au 30 avril 2006, soit un montant de fr. 18'400.-.

Les indemnités relatives à l'allocation fédérale de maternité encaissées sur la rubrique 3700.436 "Dédommagements de tiers" s'élèvent à fr. 17'800.-.

		Budget	Crédit suppl.
3700.365	Subventions à des institutions	fr. 250'000.-	fr. 150'000.-

La première édition du Festival International de la BD (BD-FIL) s'est déroulée du 2 au 4 septembre 2005 dans le quartier du Flon et ses abords immédiats.

Les charges étaient estimées à fr. 1'050'000.-; à la fin de l'exercice, le total des charges a été réduit à fr. 995'000.-. Malgré la bonne maîtrise des coûts, le résultat définitif des comptes laisse apparaître un déficit de fr. 260'000.-. L'essentiel de ce déficit est dû à la défection d'un très important sponsor.

Compte tenu du potentiel de cette nouvelle manifestation et de la capacité démontrée par ses organisateurs à en maîtriser les comptes, la Municipalité a décidé d'apporter un soutien à BD-FIL en lui allouant une subvention de fr. 150'000.- destinée à équilibrer les comptes de l'édition 2005.

3800 Service des sports

		Budget	Crédit suppl.
3800.314	Entretien des biens immobiliers	fr. 1'030'000.-	fr. 279'000.- a) fr. 265'000.- b) fr. 14'000.-

- a) Le 8 juin 2005, un incendie détruisait à 75 % le bâtiment ECA n° 16089 abritant, entre autre, les embarcations et le matériel du Kayak Club Lausanne. De plus, le bâtiment ECA n° 16087 a été endommagé par le sinistre. La Municipalité souhaite reconstruire le bâtiment n° 16089 et réparer le bâtiment n° 16087 à l'identique de ce qu'ils étaient avant le sinistre.

Le coût de ces travaux n'était pas encore connu au moment de l'élaboration du budget, d'où la présente demande de crédit supplémentaire.

Les frais de reconstruction et de réparation pour ces deux bâtiments seront couverts à 98 % par l'Etablissement cantonal d'assurance contre les incendies et les éléments naturels.

- b) La distance au sol des installations de plongeon (tremplins élastiques et plates-formes) de la piscine de Bellerive va de 3 à 10 mètres. Or, la hauteur des balustrades latérales de protection desdites installations est faible : 90 cm, soit 20 cm de moins que les normes. Elle n'est plus à même de protéger, contre les risques de chutes, les nombreux utilisateurs de ces installations de plongeon. Consulté, l'ingénieur communal de sécurité a confirmé les dangers potentiels susmentionnés et a proposé des mesures d'assainissement.

Dès lors, pour des raisons évidentes de sécurité, la Municipalité a décidé de procéder avant l'ouverture de la piscine à des travaux de mise en conformité, à savoir : fourniture et pose de mains courantes complémentaires afin de rehausser à 110 cm celles existantes sur les installations de 3, 5 et 10 mètres. De plus, de nouvelles bordures seront intégrées empêchant ainsi les utilisateurs de s'asseoir sur lesdites mains courantes.

Cette installation étant classée bâtiment protégé, ces travaux ont été approuvés, au préalable, par le conservateur cantonal des Monuments et Sites.

		Budget	Crédit suppl.
3800.318	Autres prestations de tiers	fr. 290'000.-	fr. 55'000.-

La mission principale du groupe opérationnel de l'unité "Technique" du Service des sports est l'appui aux manifestations sportives et culturelles organisées en notre Ville (montage et démontage des infrastructures mobiles, tentes, podiums, stands, barrières Vauban, sanitaires, signalétiques et autres générateurs). Ainsi, en 2006, le groupe opérationnel interviendra en faveur de plusieurs dizaines de comités d'organisation (20 km de Lausanne, tournoi international de beach-volley, journée lausannoise du vélo, Athletissima, Equissima, championnats du monde de triathlon de Lausanne, Tour de Romandie, nuit des musées lausannois, marathon de Lausanne, etc.).

Ce groupe, composé de 8 EPT, est appuyé par 4 EPT du groupe d'entretien de la même unité. L'engagement des collaborateurs est tributaire du calendrier des manifestations. En général, les manifestations (qu'elles soient sportives ou non) sont organisées d'avril à octobre, ce qui pose de graves problèmes en terme de ressources humaines. En effet, durant cette période, les horaires de ces collaborateurs dépassent fréquemment

le maximum autorisé par la loi sur le travail et le nombre d'heures supplémentaires ainsi généré est tel que leur compensation grève la réalisation des autres missions le reste de l'année.

Fort de ce constat, la Municipalité a inscrit un montant de 75'000 francs au budget 2006, sous la rubrique 3800.318 "Autres prestations de tiers" afin de mandater une société spécialisée dans l'organisation de tels événements et de lui confier certaines des tâches assurées jusque là par le Service des sports.

C'est dans ce cadre et à la suite du transfert, au 1^{er} janvier 2006, auprès du Service des parcs et promenades, d'un collaborateur rattaché au groupe opérationnel (poste n° 0240), que la Municipalité a décidé de repourvoir le poste de 1^{er} employé d'installations sportives sous la forme de 0.25 EPT d'employé d'installations sportives (attribué principalement pour les travaux de glace de la patinoire de la Pontaise) et de réaffecter annuellement le solde, soit 0.75 EPT ou fr. 55'000.-, au budget de fonctionnement du Service des sports, sous la rubrique 3800.318.

Ce montant de fr. 55'000.- sera entièrement compensé par une économie réalisée sur le poste 3800.301 "Traitements".

4. TRAVAUX

Total des crédits supplémentaires par service et par nature :

		S E R V I C E S		TOTAL PAR NATURE	
		4601 Ramassage et tri des déchets	4700 Eauservice		
CH. PAR NATURE	309	Autres charges de personnel	7'000		7'000
	314	Entretien des biens immobiliers	65'000	100'000	165'000
	318	Autres prestations de tiers	63'000		63'000
	TOTAL TRAVAUX		135'000	100'000	235'000
	<i>TOTAL DES RECETTES</i>		<i>63'000</i>		<i>63'000</i>
Page du préavis		page 15	page 16		

460 Service d'assainissement

4601 Ramassage et tri des déchets

		Budget	Crédit suppl.
4601.309	Autres charges de personnel	fr. 10'000.-	fr. 7'000.-

Le centre de ramassage et de recyclage des déchets urbains a dû s'adresser à un organisme privé pour la formation de deux caristes, cette formation n'étant plus assurée par les services industriels.

Cette formation est urgente et indispensable, car les deux collaborateurs doivent utiliser le matériel de levage de Nestec dans le cadre du mandat de gestion intégré des déchets de cette entreprise, et disposer d'un brevet de cariste.

		Budget	Crédit suppl.
4601.314	Entretien des biens immobiliers	fr. 260'000.-	fr. 65'000.-

Suite à la mise hors service de l'usine d'incinération des ordures ménagères du Vallon, il est urgent de procéder, dans un premier temps et sans délai, à la démolition de la cheminée qui servait à l'évacuation des fumées. Cet ouvrage se trouve en effet dans un état de vieillissement préoccupant et sa sécurité structurale serait insuffisante en cas de très forts événements de vents.

Le montant inscrit au budget 2006 avait été arrêté à l'époque sur la base d'un devis estimatif. Les soumissions rentrées, il s'avère que les travaux sont de fr. 320'000.-, soit fr. 65'000.- supérieurs au budget. A l'analyse des offres, il est apparu que des mesures de sécurité complémentaires étaient indispensables.

		Budget	Crédit suppl.
4601.318	Autres prestations de tiers	fr. 1'345'000.-	fr. 63'000.-

A vu des résultats 2005, il est vraisemblable que le tonnage de déchets animaux traités au cours de l'année 2006 sera de l'ordre de 750 tonnes, comme ce fut le cas ces deux dernières années. Le budget 2006 prévoyait une diminution à 600 tonnes et n'a pas inclus la TVA. Il convient donc d'augmenter le montant pour cette prestation de fr. 63'000.- (750 tonnes à fr. 300.-/t, plus la TVA).

Cette dépense est entièrement couverte par les recettes perçues auprès des professionnels nous confiant leurs déchets carnés (fr. 63'000.- sous la rubrique 4601.434).

4700 Eauservice Lausanne

		Budget	Crédit suppl.
4700.314	Entretien des bâtiments	fr. 134'000.-	fr. 100'000.-

Pour les années 2002 à 2005, l'entretien courant du parc immobilier d'**eauservice** a été financé par un crédit-cadre (préavis n° 2002/8 du 7 mars 2002). Un montant de fr. 313'000.- a été prévu pour les travaux sur les bâtiments d'exploitation. Quant aux bâtiments d'habitation, dont la gestion a été confiée au service immobilier, c'est un montant annuel de fr. 107'000.- par année qui a été prévu. Un nouveau crédit-cadre doit être demandé par voie de préavis pour les années 2007 et suivantes.

Cependant, pour l'année 2006, aucun financement n'a été prévu pour financer des travaux d'entretien et le service immobilier a déjà dû engager des travaux urgents pour un montant de fr. 45'000.-, soit :

Fuite sur système de chauffage Sallaz 3 :	fr. 31'000.00
Boiler eau chaude Sallaz 3 :	fr. 4'000.00
Boiler eau chaude Triaudes 1 :	fr. 8'000.00
Petites interventions :	<u>fr. 2'000.00</u>
Total :	fr. 45'000.00

Il est de plus probable que d'autres interventions soient nécessaires dans le courant de l'année, occasionnées soit par un changement de locataire, soit par des pannes ou des travaux d'entretien courant. D'entente avec le service immobilier, un montant total de fr. 100'000.- serait nécessaire pour aborder sereinement les dépenses courantes pour l'année 2006.

5. ENFANCE, JEUNESSE ET EDUCATION

Total des crédits supplémentaires par service et par nature :

		S E R V I C E S				TOTAL PAR NATURE
		5002 Cultes et temples	5500 Service dentaire	5610 Administration du service et fondations privées subventionnées	5900 Centres de vie enfantine communaux	
CHARGES PAR NATURE	301 Traitements		97'500	312'000	30'000	439'500
	303 Cotisations aux assurances sociales		6'100	20'100	1'900	28'100
	304 Cotisations à la caisse de pensions		15'700	51'000	3'700	70'400
	309 Autres charges de personnel			2'000		2'000
	310 Imprimés et fournitures de bureau			4'500		4'500
	311 Achats d'objets mobiliers et d'installations			11'500		11'500
	312 Eau, énergie et chauffage			1'500		1'500
	314 Entretien des biens immobiliers	49'200				49'200
	316 Loyers et redevances d'utilisation			19'800		19'800
	317 Déplacements, débours, dédommagements			4'000		4'000
	TOTAL ENFANCE, JEUNESSE ET EDUCATION		49'200	119'300	426'400	35'600
<i>TOTAL DES RECETTES</i>				<i>10'600</i>		<i>10'600</i>
Page du préavis		page 18	page 18	page 19	page 19	

500 Secrétariat général*5002 Cultes et temples*

		Budget	Crédit suppl.
5002.314	Entretien des biens immobiliers	fr. 450'000.-	fr. 49'200.-

Durant le week-end du 25 au 26 mars 2006, le plafond de la salle du temple de la Croix-d'Ouchy s'est effondré.

Outre les activités paroissiales et associatives, ce local est utilisé comme antenne de l'APEMS du CPO et reçoit quotidiennement 24 enfants.

Les frais de remise en état ne peuvent être pris en charge par le budget ordinaire du secrétariat général, section cultes et temples, et justifient donc la présente demande de crédit supplémentaire.

Echafaudage hauteur 6m, pour le démontage du plafond existant (env. 100m ²)	fr.	3'500.-
Dépose du plafond existant, tri et évacuation des matériaux	fr.	15'900.-
Protection des sols	fr.	2'600.-
Exécution d'un nouveau plafond (env. 100m ²)	fr.	12'500.-
Peinture du nouveau plafond et du bandeau séparant le niveau de l'ancien et du nouveau plafond (env. 150m ²)	fr.	3'500.-
Fourniture et pose d'un nouvel éclairage (40 pièces)	fr.	6'500.-
Divers et imprévus	<u>fr.</u>	<u>4'500.-</u>
Total	fr.	49'200.-

5500 Service dentaire

		Budget	Crédit suppl.
5500.301	Traitements	fr. 2'802'400.-	fr. 97'500.-
5500.303	Cotisations aux assurances sociales	fr. 168'700.-	fr. 6'100.-
5500.304	Cotisations à la caisse de pensions	fr. 417'200.-	fr. 15'700.-

Le médecin dentiste en fonction au cabinet de Mon Repos, à un taux d'occupation de 60 %, a subi une rechute le 2 novembre 2005 qui a nécessité une nouvelle intervention chirurgicale. Le médecin dentiste sera dans l'incapacité de travailler pendant environ 12 mois.

Ces événements nécessitent l'engagement d'un remplaçant durant la période d'inactivité du médecin dentiste, pour pouvoir assurer les soins des 1'150 élèves inscrits au cabinet de Mon Repos.

Cette dépense sera partiellement compensée par une recette enregistrée sous la rubrique 1200.436 "Dédommagements de tiers" de l'administration générale et finances représentant la participation de l'assurance-accidents.

561 Service de la jeunesse et des loisirs*5610 Administration du service et fondations privées subventionnées*

		Budget	Crédit suppl.
5610.301	Traitements	fr. 1'231'900.-	fr. 312'000.-
5610.303	Cotisations aux assurances sociales	fr. 74'800.-	fr. 20'100.-
5610.304	Cotisations à la caisse de pensions	fr. 172'100.-	fr. 51'000.-
5610.309	Autres charges de personnel	fr. 7'500.-	fr. 2'000.-
5610.310	Imprimés et fournitures de bureau	fr. 11'000.-	fr. 4'500.-
5610.311	Achats d'objets mobiliers et d'installations	fr. 4'900.-	fr. 11'500.-
5610.312	Eau, énergie et chauffage	fr. 10'000.-	fr. 1'500.-
5610.316	Loyers et redevances d'utilisation	fr. 109'400.-	fr. 19'800.-
5610.317	Déplacements, débours, dédommagements	fr. 4'500.-	fr. 4'000.-

Le préavis TSHM 2005/47 du 30 juin 2005 prévoit de compléter l'offre des services à la jeunesse lausannoise par la mise en place d'une structure de Travail Social de Proximité (TSP). Les missions confiées à cette structure seront assurées par des travailleurs sociaux hors murs (TSHM), telles que définies dans le préavis 2005/47.

Afin de mettre en place la structure TSHM, le SJL sollicite un crédit supplémentaire de fr. 415'800.- sur les comptes tels que détaillés ci-dessus et selon l'approbation du Conseil communal du 7 décembre 2005.

Les dépenses de la rubrique 5610.316 seront partiellement couvertes par une recette de fr. 10'600.- sous la rubrique 5610.427, 50 % du loyer du local étant partagé avec le Centre de Formation aux métiers du son.

590 Service de la petite enfance*5900 Centres de vie enfantine communaux*

		Budget	Crédit suppl.
5900.301	Traitements	fr. 17'024'600.-	fr. 30'000.-
5900.303	Cotisations aux assurances sociales	fr. 1'043'500.-	fr. 1'900.-
5900.304	Cotisations à la caisse de pensions	fr. 2'205'600.-	fr. 3'700.-

Dans sa séance du 20 octobre 2005, la Municipalité décidait d'augmenter de 0.55 EPT le plan des postes du centre de vie enfantine des Jardins de Prélaz en modifiant le taux d'activité d'une aide de maison.

En passant de 2.25 à 2.8 EPT, cette nouvelle dotation pour le personnel de maison des Jardins de Prélaz permet également d'assurer les nettoyages pour l'APEMS, attachant au centre de vie enfantine.

L'augmentation du taux d'activité de l'intéressée est intervenue depuis le 1.11.2005 et, pour l'année 2006, ce supplément de 55 % équivaut à fr. 30'000.- (indice 105.4).

6. SECURITE SOCIALE ET ENVIRONNEMENT

Total des crédits supplémentaires par service et par nature :

		S E R V I C E S						TOTAL PAR NATURE	
		6000 Administration et comptabilité	6200 Office du logement	6301 Unités Support	6302 Unités prestations	6400 Administration du service	6404 Emplois temporaires subventionnés		6600 Service des parcs et promenades
CHARGES PAR NATURE	301	Traitements		51'000	155'000	649'000	10'000		865'000
	303	Cotisations aux assurances sociales		3'200	9'600	40'400	700		53'900
	304	Cotisations à la caisse de pensions		6'800	21'500	90'000			118'300
	305	Assurance-accidents			2'200	9'400			11'600
	309	Autres charges de personnel					18'000		18'000
	311	Achats d'objets mobiliers et d'installations			22'000	46'900			68'900
	314	Entretien des biens immobiliers						900'000	900'000
	318	Autres prestations de tiers	9'500						9'500
	319	Impôts, taxes et frais divers	500			20'000			20'500
	390	Imputations internes			20'000	89'000			109'000
TOTAL SECURITE SOCIALE ET ENVIRONNEMENT		10'000	61'000	230'300	944'700	10'700	18'000	900'000	2'174'700
<i>TOTAL DES RECETTES</i>		<i>10'000</i>		<i>20'000</i>	<i>89'000</i>				<i>119'000</i>
Page du préavis		page 21	page 21	page 21	page 22	page 23	page 23	page 24	

600 Secrétariat général*6000 Administration et comptabilité*

		Budget		Crédit suppl.	
6000.318	Autres prestations de tiers	fr.	31'400.-	fr.	9'500.-
6000.319	Impôts, taxes et frais divers	fr.	10'400.-	fr.	500.-

Le Bureau lausannois pour l'intégration des immigrés (BLI) organise une exposition de photographies intitulée "La Suisse plurielle" et une série d'animations au Forum de l'Hôtel de Ville, du 22 février au 4 mars 2006.

Les frais occasionnés par cette manifestation – non prévus au budget 2006 – sont entièrement compensés par une subvention de la Confédération, sous la rubrique 6000.460 (fr. 10'000.-).

620 Service de l'environnement, de l'hygiène et du logement*6200 Office du logement*

		Budget		Crédit suppl.	
6200.301	Traitements	fr.	1'769'300.-	fr.	51'000.-
6200.303	Cotisations aux assurances sociales	fr.	108'300.-	fr.	3'200.-
6200.304	Cotisations à la caisse de pensions	fr.	255'900.-	fr.	6'800.-

Engagement d'un collaborateur spécialisé pour renforcer le dispositif de base de données logement (BDL). Cette augmentation d'effectif a été autorisée par la Municipalité dans sa séance du 16 mars 2006.

630 Service social Lausanne - CSR*6301 Unités Support*

		Budget		Crédit suppl.	
6301.301	Traitements	fr.	1'852'300.-	a) fr.	155'000.-
6301.303	Cotisations aux assurances sociales	fr.	113'400.-	a) fr.	9'600.-
6301.304	Cotisations à la caisse de pensions	fr.	260'800.-	a) fr.	21'500.-
6301.305	Assurance-accidents	fr.	26'000.-	a) fr.	2'200.-
6301.311	Achats d'objets mobiliers et d'installations	fr.	3'900.-	fr.	22'000.-
				a) fr.	10'500.-
				b) fr.	11'500.-
6301.390	Imputations internes	fr.	278'100.-	a) fr.	20'000.-

a) Fin 2005 et début 2006, le Service social a dû à plusieurs reprises adapter son effectif et ses ressources (locaux, équipements de bureau) aux besoins croissants de la population en difficulté et aux attentes des autorités cantonales qui définissent le contenu de sa mission d'organe d'application de l'aide sociale ainsi que les moyens à mettre en œuvre pour l'accomplir. Imprévisibles et ne pouvant être différées, ces adaptations ont été opérées en plusieurs étapes, rendant impossible la présentation d'un préavis unique. Elles se traduisent par des dépenses supplémentaires de fr. 1'124'600.- par rapport au budget 2006 adopté par votre Conseil (voir aussi sous 6302 Unités prestations).

Une recette de fr. 20'000.- sera comptabilisée sous la rubrique 3302.490 à titre d'imputation de loyer.

Simultanément à l'adaptation de l'effectif et des ressources du Service social, des négociations se sont poursuivies entre la Ville de Lausanne et l'État de Vaud en vue de calibrer le montant de la participation cantonale à ses charges de fonctionnement. Elles ont abouti après l'adoption du budget 2006 par votre Conseil. Elles établissent à fr. 16'953'000.- le total de cette contribution pour l'année en cours, soit fr. 1'725'000.- de plus que la somme portée à ce titre en recettes au budget du Service social. De ce fait, le crédit supplémentaire demandé est intégralement compensé par l'augmentation des recettes prévues.

- b) Prévues au budget 2005, l'acquisition de mobilier de bureau pour six nouveaux collaborateurs du Service social Lausanne a dû être différée à 2006, compte tenu de leur entrée en fonction retardée. Il a en outre fallu remplacer un téléfax (hors d'usage) et pourvoir une collaboratrice d'une chaise ergonomique.

Enfin, le service doit acquérir des rayonnages supplémentaires pour archiver les dossiers de l'aide sociale que l'autorité cantonale impose désormais de conserver durant vingt ans (au lieu de dix). (voir aussi sous 6302 Unités prestations).

6302 Unités prestations

		Budget	Crédit suppl.
6302.301	Traitements	fr. 11'919'800.-	a) fr. 649'000.-
6302.303	Cotisations aux assurances sociales	fr. 789'500.-	a) fr. 40'400.-
6302.304	Cotisations à la caisse de pensions	fr. 1'671'300.-	a) fr. 90'000.-
6302.305	Assurance-accidents	fr. 159'800.-	a) fr. 9'400.-
6302.311	Achats d'objets mobiliers et d'installations	fr. 40'000.-	fr. 46'900.- a) fr. 28'000.- b) fr. 18'900.-
6302.390	Imputations internes	fr. 2'249'000.-	a) fr. 89'000.-

- a) Fin 2005 et début 2006, le Service social a dû à plusieurs reprises adapter son effectif et ses ressources (locaux, équipements de bureau) aux besoins croissants de la population en difficulté et aux attentes des autorités cantonales qui définissent le contenu de sa mission d'organe d'application de l'aide sociale ainsi que les moyens à mettre en œuvre pour l'accomplir. Imprévisibles et ne pouvant être différées, ces adaptations ont été opérées en plusieurs étapes, rendant impossible la présentation d'un préavis unique. Elles se traduisent par des dépenses supplémentaires de fr. 1'124'600.- par rapport au budget 2006 adopté par votre Conseil (voir aussi sous 6301 Unités Support).

Une recette de fr. 89'000.- sera comptabilisée sous la rubrique 3302.490 à titre d'imputation de loyer.

Simultanément à l'adaptation de l'effectif et des ressources du Service social, des négociations se sont poursuivies entre la Ville de Lausanne et l'État de Vaud en vue de calibrer le montant de la participation cantonale à ses charges de fonctionnement. Elles ont abouti après l'adoption du budget 2006 par votre Conseil. Elles établissent à fr. 16'953'000.- le total de cette contribution pour l'année en cours, soit fr. 1'725'000.- de plus que la somme portée à ce titre en recettes au budget du Service social. De ce fait, le crédit supplémentaire demandé est intégralement compensé par l'augmentation des recettes prévues.

b) Prévues au budget 2005, l'acquisition de mobilier de bureau pour six nouveaux collaborateurs du Service social Lausanne a dû être différée à 2006, compte tenu de leur entrée en fonction retardée. Il a en outre fallu remplacer un télécopieur (hors d'usage) et pourvoir une collaboratrice d'une chaise ergonomique.

Enfin, le service doit acquérir des rayonnages supplémentaires pour archiver les dossiers de l'aide sociale que l'autorité cantonale impose désormais de conserver durant vingt ans (au lieu de dix). (voir aussi sous 6301 Unités Support).

		Budget	Crédit suppl.
6302.319	Impôts, taxes et frais divers	fr. 13'500.-	fr. 20'000.-

Versement d'un montant transactionnel, défini par une convention, dans le cadre d'un règlement à l'amiable d'un litige avec une collaboratrice du service.

640 Service du travail Lausanne

6400 Administration du service

		Budget	Crédit suppl.
6400.301	Traitements	fr. 1'038'100.-	fr. 10'000.-
6400.303	Cotisations aux assurances sociales	fr. 63'700.-	fr. 700.-

Engagement d'un auxiliaire pendant deux mois. Il sera chargé de transférer les données existantes dans la nouvelle application de gestion de la Fondation lausannoise d'aide par le travail (FLAT).

6404 Emplois temporaires subventionnés (ETSL)

		Budget	Crédit suppl.
6404.309	Autres charges de personnel	fr. 29'100.-	fr. 18'000.-

Le personnel de l'unité "Emplois temporaires subventionnés Lausanne (ETSL)" est astreint à suivre des cours aux frais de son employeur.

Organisés par des tiers, certains des cours programmés en 2005 ont été considérablement retardés. La facture y relative (fr. 17'990.-) a par conséquent dû être imputée aux comptes 2006, réduisant d'autant la somme prévue pour payer les cours normalement organisés durant cet exercice. Le solde à disposition ne permet pas de faire face aux dépenses de formation professionnelle possédant un caractère impératif et ne pouvant être différées.

6600 Service des parcs et promenades

		Budget	Crédit suppl.
6600.314	Entretien des biens immobiliers	fr. 699'000.-	fr. 900'000.-

Depuis l'hiver 2004-2005, le passage ainsi que la zone verte devant la piscine de Mon-Repos sont inaccessibles au public.

Des travaux de réfection de la dalle toiture et de l'étanchéité du garage parking ont nécessité la démolition et l'évacuation des aménagements. La société au bénéfice du droit de superficie refuse de prendre en charge la remise en état des lieux (plus de fr. 900'000.-) et réclame à la Commune le remboursement des travaux préparatoires (env. fr. 300'000.-). La Municipalité, après tentative de négociation, va soumettre au Conseil communal une demande d'autorisation de plaider devant toutes instances et, au besoin, à recourir, compromettre ou transiger dans le procès que la Commune envisage d'intenter au superficière du garage du parking de Mon-Repos afin de défendre les intérêts de la Ville. Compte tenu des délais prévisibles, se situant de 3 à 5 ans, pour une telle action, il n'est pas possible d'attendre les déterminations du Tribunal pour débiter les travaux.

Les comptes d'exploitation de la piscine de Mon-Repos ont déjà subi les effets de n'avoir pas pu exploiter son espace extérieur en été 2005. Par conséquent, une remise en état urgente s'impose.

Un projet de réaménagement plus économique qu'une simple restitution des lieux a été établi, il représente cependant une dépense devisée à fr. 900'000.-.

7. SERVICES INDUSTRIELS

		S E R V I C E S						TOTAL PAR NATURE
		7000 Secrétariat	7010 Service comptabilité et finances	7403 Energie	7412 Production et achats	7630 Distribution d'électricité	7640 Achats et ventes d'électricité et de services	
CHARGES PAR NATURE	301 Traitements		44'000	54'000				98'000
	303 Cotisations aux assurances sociales		2'000	3'000				5'000
	304 Cotisations à la caisse de pensions		3'000	2'000				5'000
	305 Assurance-accidents		1'000	1'000				2'000
	311 Achats d'objets mobiliers et d'installations				25'000			25'000
	313 Marchandises	10'000						10'000
	315 Entretien d'objets mobiliers et d'installations				25'000			25'000
	316 Loyers et redevances d'utilisation						55'000	55'000
	318 Autres prestations de tiers					200'000		200'000
TOTAL SERVICES INDUSTRIELS		10'000	50'000	60'000	50'000	200'000	55'000	425'000
<i>TOTAL DES RECETTES</i>						<i>500'000</i>		<i>500'000</i>
Page du préavis		page 25	page 26	page 26	page 27	page 27	page 28	

700 Service développement stratégique7000 Secrétariat

Budget

Crédit suppl.

7000.313	Marchandises	fr.	73'000.-	fr.	10'000.-
----------	--------------	-----	----------	-----	----------

La commission de sécurité des services industriels demande, pour des raisons de sécurité et afin d'être conforme aux normes de sécurité en vigueur, que tout le personnel de réseau du gaz et du chauffage à distance puisse disposer d'une veste de sécurité. Les collaborateurs du service de l'électricité sont, eux, déjà équipés

Le budget 2006 ne disposant pas d'une marge suffisante pour couvrir les dépenses liées à cet engagement, l'octroi d'un crédit supplémentaire s'avère nécessaire.

7010 Service de la comptabilité et des finances

		Budget	Crédit suppl.
7010.301	Traitements	fr. 5'684'000.-	fr. 44'000.-
7010.303	Cotisations aux assurances sociales	fr. 346'000.-	fr. 2'000.-
7010.304	Cotisations à la caisse de pensions	fr. 816'000.-	fr. 3'000.-
7010.305	Assurance-accidents	fr. 131'000.-	fr. 1'000.-

Une collaboratrice de la section administration des ventes du service de la comptabilité et finances attend un heureux événement pour la mi-août 2006. Elle travaille actuellement à 80 % au bureau contact clients. En prévision d'un éventuel arrêt pour maladie grossesse ainsi que pour son congé maternité de minimum 4 mois, l'engagement d'une personne temporaire du 1^{er} juillet 2006 au 31 janvier 2007, soit 7 mois est nécessaire.

Cette collaboratrice travaille à la réception des Services industriels à la place Chauderon 23. Elle est chargée, entre autre, de la facturation des nouveaux clients Internet ainsi que des résiliations. Elle est amenée à aider journallement ses collègues pour répondre aux appels téléphoniques de notre clientèle. Son activité peut difficilement être répartie sur ses collègues. Aussi, afin de compenser cette absence et d'assurer le service auprès de notre clientèle, le service de la comptabilité et des finances désire engager une personne à titre temporaire et ceci jusqu'à la fin du congé maternité de cette collaboratrice.

Cette personne devrait commencer son activité un peu avant l'arrêt probable de cette collaboratrice afin de permettre sa formation sur SAP et ainsi être totalement autonome.

D'autre part, l'engagement d'une personne temporaire permettrait d'absorber la surcharge de travail due à l'absence imprévue dès le 1^{er} avril 2006 d'un collaborateur pour maladie de longue durée.

Le travail de ce collaborateur a été réparti sur ses collègues qui ne peuvent assurer dès lors le remplacement d'une deuxième collaboratrice.

74 Service gaz et chauffage à distance**7403 Energie**

		Budget	Crédit suppl.
7403.301	Traitements	fr. 2'019'000.-	fr. 54'000.-
7403.303	Cotisations aux assurances sociales	fr. 121'000.-	fr. 3'000.-
7403.304	Cotisations à la caisse de pensions	fr. 293'000.-	fr. 2'000.-
7403.305	Assurance-accidents	fr. 52'000.-	fr. 1'000.-

Pour le projet Display, qui consiste à promouvoir l'efficacité énergétique à travers l'affichage d'une étiquette énergie appliquée aux bâtiments, une jeune femme ingénieur, titulaire d'un master en développement durable, a été engagée comme auxiliaire afin de seconder le responsable en charge.

Cette personne a démontré une grande affinité avec les enfants, et se charge actuellement de sensibiliser à l'énergie les élèves lausannois avec un succès toujours grandissant. Elle a en effet déjà effectué cette mission auprès de plus de 2'500 élèves. Pour terminer l'année, nous sollicitons un crédit supplémentaire de fr. 60'000.- pour payer le salaire de l'auxiliaire et engager deux étudiants cet été pour calculer des surfaces de bâtiments.

7412 Production et achats

		Budget	Crédit suppl.
7412.311	Achats d'objets mobiliers et d'installations	fr. 320'000.-	fr. 25'000.-

Dans le cadre de l'assainissement de la chaudière de récupération de la turbine à gaz de l'usine Pierre-de-Plan, l'achat d'un déshumidificateur à gros débit, de ventilateurs et de bâches d'obturation est nécessaire. Ce matériel sera utilisé pour conserver au sec le canal d'échappement des gaz de la turbine, le canal de bypass et la chaudière de récupération.

Cette méthode de conservation limitera la corrosion superficielle des parois internes lors de l'arrêt de l'installation de mars à novembre, la corrosion étant responsable d'émission de particules lors du démarrage de l'installation.

		Budget	Crédit suppl.
7412.315	Entretien d'objets mobiliers et d'installations	fr. 1'930'000.-	fr. 25'000.-

Afin de réduire les émissions de particules lors du démarrage de la turbine à gaz de l'usine de Pierre-de-Plan, il est devenu nécessaire de procéder à un sablage et à l'application d'une peinture spéciale résistante à la chaleur au sommet de la chaudière et du canal de bypass.

76 Service de l'électricité

7630 Distribution d'électricité

		Budget	Crédit suppl.
7630.318	Autres prestations de tiers	fr. 990'000.-	fr. 200'000.-

Contrôles périodiques selon OIBT

Début 2006, les SIL ont pu confier leurs contrôles périodiques à la société Securelec Vaud SA, créée en octobre 2005 et dont les SIL sont actionnaires.

Conformément au plan financier de cette société, il est prévu en 2006 d'effectuer un rattrapage des contrôles périodiques à charge des SIL pour un montant supérieur aux prévisions du budget 2006.

Ce montant sera compensé par des recettes supplémentaires, non prévues au budget 2006, provenant de la mise à disposition de notre personnel dans la société Securelec Vaud SA, pour un montant de fr. 500'000.-, sous la rubrique 7630.434.

7640 Achats et ventes d'électricité et de services

		Budget		Crédit suppl.	
7640.316	Loyers et redevances d'utilisation	fr.	70'000.-	fr.	55'000.-

Location d'un camion en attendant la livraison et l'aménagement du nouveau véhicule (environ 7 mois à 8 mois).

B. AUTORISATIONS D'ACHATS

1. ADMINISTRATION GENERALE ET FINANCES

150 Service d'organisation et d'informatique

		Budget	Crédit suppl.
150.1462.1	Véhicules, machines et matériel	fr. 828'000.-	fr. 77'200.-

Depuis juin 2005, le SJL et le SOI élaborent le projet d'informatisation des 21 sites APEMS. Ce projet entre maintenant dans une phase de concrétisation et l'informatisation des APEMS devrait être rendue opérationnelle dès août 2006.

Les sommes pour ces achats n'ont pas pu être intégrées dans le budget 2006 du SOI, ni dans celui du SJL, car le projet n'était alors pas suffisamment avancé au moment de l'établissement desdits budgets.

L'informatisation des APEMS permettra à l'équipe administrative du SJL de :

- récolter, via les responsables APEMS, les données à facturer et les transmettre à la comptabilité;
- déléguer aux responsables APEMS la gestion des listes des enfants inscrits, celle des enfants réellement présents, et de disposer de ces données constamment actualisées;
- obtenir, par les responsables APEMS, les statistiques utiles à la gestion des APEMS (par ex. taux d'encadrement, de fréquentation).

L'informatisation des APEMS permettra aux responsables APEMS de :

- disposer directement (et non plus par l'intermédiaire de Chauderon) des coordonnées des parents;
- accéder au réseau de la Ville de Lausanne, à l'intranet et à la messagerie.

Le SJL y gagnera en temps et en efficacité; des économies de déplacement et de frais postaux pourront également être réalisées sur les remboursements de frais des responsables APEMS.

Les investissements nécessaires à l'acquisition de matériel informatique et à la mise en réseau des 21 APEMS se décomposent de la manière suivante :

- 10 PC fixes bureautiques fr. 24'000.-
- 11 PC portables bureautiques fr. 34'100.-
- 21 imprimantes fr. 19'110.-

L'informatisation des APEMS permettra le développement et l'implantation du logiciel ARIANE, qui fera l'objet d'un autre préavis, conduit par le SOI. Le choix de l'installation d'un poste fixe ou d'un portable est régi par la configuration du lieu d'accueil (paroisse, bâtiment scolaire, salle de classe, portacabine, etc.) et a été déterminé par le SOI, sur la base des visites effectuées par ses services.

Des 21 APEMS, 13 sont situés dans des bâtiments raccordés à RECOLTE et ne nécessiteront que quelques compléments de câblage ou installation de point d'accès pour réseau sans-fil; 6 devront être raccordés. Ces travaux seront financés par le préavis d'extensions ordinaires RECOLTE. 10 APEMS devraient être équipés d'un poste fixe et 11 d'un portable. Quant aux deux APEMS privés subventionnés (Midi Stop et Scoubidou), leur raccordement au réseau APEMS se fera par Internet avec un portail d'accès sécurisé.

		Budget	Crédit suppl.
150.1462.1	Véhicules, machines et matériel	fr. 828'000.-	fr. 7'400.-

Matériel informatique non prévu pour Tridel SA

Le service d'assainissement annonce une réactualisation des besoins en matériel micro-informatique de Tridel SA, notamment à l'usage de l'administrateur délégué. Il s'agit de :

2 ordinateurs portables "légers" avec station d'accueil, écran de bureau et souris externes :	fr. 5'120.-
2 licences Microsoft Office :	fr. 1'400.-
1 imprimante N/B HP LaserJet :	<u>fr. 910.-</u>
Total :	<u>fr. 7'430.-</u>

Ces demandes n'ont pas pu être annoncées dans le cadre du processus budgétaire, en juin 2005.

Ce matériel n'est pas facturé directement à Tridel SA par les fournisseurs. La Municipalité a en effet décidé, le 15 septembre 2005, que le SOI était autorisé à conclure avec Tridel SA un contrat de prestations de services incluant le raccordement au réseau RECOLTE et la mise à disposition des infrastructures de téléphonie fixe et de matériel bureautique.

En conséquence, le décompte des prestations du SOI à facturer à Tridel SA pour l'exercice 2006 tiendra compte du matériel et des logiciels qui font l'objet de la présente demande de crédit supplémentaire.

		Budget	Crédit suppl.
150.1462.1	Véhicules, machines et matériel	fr. 828'000.-	fr. 800.-

Imprimante(s) couleurs

Direction, service, sous-service : SP, SSI, PFO

Rappel de la demande initiale

Type d'imprimante(s) :	Jet d'encre
Nombre :	2
Prix unitaire :	fr. 800.-
Prix total :	fr. 1600.-

Demande actualisée

Jet d'encre
1
fr. 800.-
fr. 800.-

Justification détaillée :

Pour fournir des documents adéquats au public afin d'éviter des transferts entre le SSI et les Figuiers.

Documents à destination du public :	oui
Estimation du nombre annuel de pages à imprimer :	1000-1500
Nombre d'utilisateurs du matériel demandé :	7
Localisation de l'imprimante couleurs la plus proche (même si dans un autre service) :	SSI - Vigie 2

		Budget	Crédit suppl.
150.1462.1	Véhicules, machines et matériel	fr. 828'000.-	fr. 7'500.-

Imprimante(s) couleurs

Direction, service, sous-service : Direction de l'enfance, de la jeunesse et de l'éducation - Service de la jeunesse et des loisirs

Rappel de la demande initiale

Type d'imprimante(s) :

Laser A4 couleur

Nombre :

4

Prix unitaire :

fr. 2'250.-

Prix total :

fr. 7'500.-

Demande actualisée

Laser A4 couleur

3

fr. 2'500.-

fr. 7'500.-

Justification détaillée :

3 imprimantes pour les 3 écoles à la montagne (Barboleusaz, Chevalleyres, Planemard) : le besoin d'une imprimante couleur sur chaque site est justifié par l'éloignement géographique de Lausanne. Ces imprimantes rempliraient essentiellement deux missions :

1. Pour les Ecoles à la montagne

Lors de l'accueil des classes lausannoises les enfants continuent à effectuer un travail scolaire "différent", sous forme par exemple de dossiers à thèmes en lien avec les activités d'animation (étude des champignons, etc.)... Ces dossiers font partie intégrante du matériel scolaire.

2. Pour les camps

Après les camps, il est une tradition de remettre quelques photos couleurs aux enfants qui terminent leur séjour.

Documents à destination du public :

oui

Estimation du nombre annuel de pages à imprimer :

2000-3000

Nombre d'utilisateurs du matériel demandé :

15

Localisation de l'imprimante couleurs la plus proche (même si dans un autre service) :

Pour 1 école à la montagne 60 km. environ, pour les 2 autres à 120 km.

		Budget	Crédit suppl.
150.1462.1	Véhicules, machines et matériel	fr. 828'000.-	fr. 2'500.-

Imprimante(s) couleurs

Direction, service, sous-service : Culture, sports, patrimoine - conseiller municipal - service immobilier et commission immobilière - secrétariats

Rappel de la demande initiale

Type d'imprimante(s) :

Laser A4 couleur

Nombre :

1

Prix unitaire :

fr. 2'500.-

Prix total :

fr. 2'500.-

Justification détaillée :

Le secrétariat du Conseiller communal, celui de la direction du service immobilier ainsi que celui de la commission immobilière ont des besoins de plus en plus accrus d'impression de documents en couleurs, établissements de rapports divers, de gestion, d'expertises, plaquettes de présentation, etc. Ceci à destination d'un public cible très varié, tant au niveau de la Ville qu'à usage externe.

Documents à destination du public : oui
 Estimation du nombre annuel de pages à imprimer : entre 5'000 et 10'000
 Nombre d'utilisateurs du matériel demandé : 11, étage E1 zone ouest
 Localisation de l'imprimante couleurs la plus proche (même si dans un autre service) : Etage E2, section des bâtiments administratifs

		Budget	Crédit suppl.
150.1462.1	Véhicules, machines et matériel	fr. 828'000.-	fr. 500.-

Imprimante(s) couleurs

Direction, service, sous-service : Assurances sociales - secrétariat

Rappel de la demande initiale

Demande actualisée

Type d'imprimante(s) : type Canon Bubble Jet
 Nombre : 1
 Prix unitaire : fr. 500.-
 Prix total : fr. 500.-

Justification détaillée :

Installation sur un 2^{ème} site de l'application d'impression des étiquettes de dossiers (système de classement par couleurs CompuColor).

L'imprimante actuelle est peu fiable mais néanmoins maintenue en service. L'acquisition d'une deuxième imprimante est urgente et nécessaire. Les étiquettes doivent être imprimées chaque jour. Une partie du travail pourra être confié aux réceptionnistes dans le cadre l'optimisation des ressources. La fiabilité de la production sur deux sites sera améliorée en cas de panne d'un système car une attente de plus de 24h. n'est pas tolérable.

En raison de la manutention indispensable lors de l'impression, une impression décentralisée n'est pas envisageable car il faut demander, par téléphone, à un autre collaborateur de fonctionner comme opérateur.

Documents à destination du public : non
 Estimation du nombre annuel de pages à imprimer : environ 4000
 Nombre d'utilisateurs du matériel demandé : 2
 Localisation de l'imprimante couleurs la plus proche (même si dans un autre service) : une seule imprimante dans le service un étage plus haut

		Budget	Crédit suppl.
150.1462.1	Véhicules, machines et matériel	fr. 828'000.-	fr. 4'500.-

Imprimantes noir et blanc

Direction, service, sous-service : DEJE - Santé des écoles

Rappel de la demande initiale

Type d'imprimante(s) :

Nombre :

Prix unitaire :

Prix total :

Couleur

5

fr. 500.-

fr. 2'500.-

Demande actualisée

Noir et blanc

5

fr. 910.-

fr. 4'550.-

Justification détaillée :

Ces imprimantes sont destinées à compléter logiquement l'équipement informatique nécessaire à 5 infirmeries nouvellement connectées au réseau. Les 5 PC correspondants font partie des demandes définitivement validées.

La formulation de la demande initiale du service a été interprétée comme portant sur des imprimantes couleur, alors que des imprimantes noir et blanc sont suffisantes.

		Budget	Crédit suppl.
150.1462.1	Véhicules, machines et matériel	fr. 828'000.-	fr. 5'000.-

Imprimante(s) couleurs

Direction, service, sous-service : Sécurité publique, corps de police

Rappel de la demande initiale

Type d'imprimante(s) :

Nombre :

Prix unitaire :

Prix total :

Demande actualisée

Laser Jet couleur

1

fr. 5'000.-

fr. 5'000.-

Justification détaillée :

L'acquisition de cette imprimante permettrait le retrait définitif d'un modèle A3 jet d'encre et le remplacement d'un modèle A4 laser déjà en place. Cette dernière serait à son tour déplacée dans les bureaux de Police-secours où elle remplirait la tâche d'un autre modèle jet d'encre, très sollicitée (violences conjugales), également appelée à être retirée définitivement en cas d'échange. En finalité, nous ferions des économies sur les consommables correspondant au retrait des deux modèles susmentionnés.

Documents à destination du public :

non

Estimation du nombre annuel de pages à imprimer :

500-1000

Nombre d'utilisateurs du matériel demandé :

l'ensemble du service

Localisation de l'imprimante couleurs la plus proche (même si dans un autre service) :

pas d'équivalent en raison du format (A3), en dehors du modèle en place

Budget**Crédit suppl.**

150.1462.1	Véhicules, machines et matériel	fr. 828'000.-	fr. 53'500.-
------------	---------------------------------	---------------	--------------

Remplacement imprévu de matériel

L'actuel système de stockage des données centrales est du matériel de seconde main acquis le 2 août 2001.

Le fournisseur a annoncé en décembre 2005 qu'il cessera d'assurer la maintenance de ce type de matériel le 31 décembre 2006. Il n'a donc pas été possible d'intégrer une demande ad hoc dans le cadre du processus budgétaire.

Prolongement de l'ordinateur central, le non remplacement de ce système rendrait aléatoire la sauvegarde de données essentielles (CH, Zadig, paies, écoles, amendes d'ordre, sentences municipales, cadastres, etc.).

Compte tenu du coût très élevé de ce type de matériel en neuf, le fabricant est en mesure de mettre à disposition une baie de stockage d'occasion, dont la maintenance est assurée jusqu'à fin 2009.

De telles machines d'occasion font l'objet d'un marché restreint et volatil. Leur disponibilité n'est donc absolument pas garantie en tous temps. Dès lors, il a été nécessaire de procéder par une commande provisoire, à confirmer d'ici au 17 mars 2006.

		Budget	Crédit suppl.
150.1462.1	Véhicules, machines et matériel	fr. 828'000.-	fr. 1'700.-

Imprimante(s) couleurs

Direction, service, sous-service : CSP, Bibliothèque municipale

Rappel de la demande initiale

Type d'imprimante(s) :
 Nombre :
 Prix unitaire :
 Prix total :

Demande actualisée

Laser A4
 1
 fr. 1'650.-
 fr. 1'650.-

Justification détaillée :

Secteur bandes dessinées, archives; montage d'expositions publiques; affiches d'exposition; communication, signalisation, secrétariat.

Imprimante couleur disponible pour les 6 bibliothèques municipales de Lausanne pour des travaux spéciaux (Chauderon 4, succursales, bibliothèque jeunesse).

Documents à destination du public :	oui
Estimation du nombre annuel de pages à imprimer :	10'000 environ
Nombre d'utilisateurs du matériel demandé :	15
Localisation de l'imprimante couleurs la plus proche (même si dans un autre service) :	Chauderon 9 (SOI Soutien)

		Budget	Crédit suppl.
150.1462.1	Véhicules, machines et matériel	fr. 828'000.-	fr. 600.-

Matériel informatique non prévu pour Tridel SA

Le service d'assainissement réactualise une dernière fois les besoins en matériel micro-informatique de Tridel SA. La présente demande fait suite à la demande de crédit supplémentaire de 7'400.-, adoptée par la Municipalité le 19 janvier 2006.

Matériel demandé :

1 imprimante multi-fonctions HP OfficeJet 7310 : fr. 610.-

Comme la précédente, cette demande n'a pas pu être annoncée dans le cadre du processus budgétaire, en juin 2005.

Pour mémoire, ce matériel n'est pas facturé directement à Tridel SA par les fournisseurs. La Municipalité a en effet décidé, le 15 septembre 2005, que le SOI était autorisé à conclure avec Tridel SA un contrat de prestations de services incluant le raccordement au réseau RECOLTE et la mise à disposition des infrastructures de téléphonie fixe et de matériel bureautique.

En conséquence, le décompte des prestations du SOI à facturer à Tridel SA pour l'exercice 2006 tiendra également compte de la mise à disposition du matériel qui fait l'objet de la présente demande de crédit supplémentaire.

		Budget	Crédit suppl.
150.1462.1	Véhicules, machines et matériel	fr. 828'000.-	fr. 231'400.-

Mise à jour imprévue du logiciel *Autocad*

Le logiciel de CAO/DAO *Autocad* est actuellement utilisé par 206 collaborateurs de différents services : l'exploitation de l'outil de gestion des données cadastrales *Topobase* est indissociable de celle d'*Autocad*.

En 2003, en liaison avec les possibilités offertes par la mise en œuvre du préavis 2002/47 START et afin de réduire les coûts, la licence individuelle a été abandonnée au profit de la licence de site. À cette occasion, il avait également été décidé de ne pas acquérir systématiquement toutes les nouvelles versions et de procéder à ces dépenses uniquement en cas de nécessité.

Or, l'éditeur du produit vient de modifier ses conditions de mise à jour des licences existantes non réactualisées annuellement. En substance, les mises à jour tardives ne seront plus possibles l'année prochaine et il sera alors nécessaire de racheter de nouvelles licences complètes. Une telle dépense est évaluée à environ fr. 650'000.-.

Il est par ailleurs nécessaire de tenir compte du fait que le retard technologique accumulé peut poser des problèmes à court terme lors des échanges de données avec l'extérieur en général et avec le Canton de Vaud en particulier.

L'éditeur du logiciel propose de saisir l'occasion de procéder à une mise à jour jusqu'à la version 2007 à des conditions favorables. Un escompte de 30 % est accordé en cas d'acceptation de l'offre d'ici au 15 juillet 2006, dont il est tenu compte dans la présente demande de crédit supplémentaire. Ce rabais est ramené à 10 % si la souscription est reportée au 15 janvier 2007.

4. TRAVAUX**460 Service d'assainissement**

		Budget	Crédit suppl.
4601.1462.1	Véhicules, machines et matériel	fr. 918'000.-	fr. 18'500.-

Le véhicule, de type fourgon Renault Express, VD 333655 (véhicule 240) a subi un dommage total le 18 novembre 2005. Ce véhicule a été acheté en 1996 et son remplacement était prévu pour 2007. Le fonds casco communal a remboursé la valeur résiduelle de l'épave, soit fr. 5'000.-.

Le remplacement de ce véhicule est indispensable pour la surveillance de la propreté du domaine public car il est utilisé par les surveillants de la propreté pour le transport des sacs et autres déchets utilisés pour la recherche et le constat d'infractions.

5. ENFANCE, JEUNESSE ET EDUCATION**590 Service de la petite enfance**

		Budget	Crédit suppl.
590.1462.2	Véhicules, machines et matériel	fr. 0.-	fr. 15'200.-

Four – combi steamer

Acheté en 1990, le four – combi steamer – du centre de vie infantine de Bellevaux ne fonctionne plus. Cet outil de travail fort apprécié par le cuisinier permet, entre autres, la préparation de mets variés à la vapeur.

6. SECURITE SOCIALE ET ENVIRONNEMENT**600 Secrétariat général**

		Budget		Crédit suppl.	
600.1462.1	Véhicules, machines et matériel	fr.	0.-	fr.	26'600.-

Remplacement du véhicule de service no 124 – Opel Rekord, 1986, 97'000 km.

Mis en service en 1986 et utilisé quotidiennement par les huissiers de la Direction de la sécurité sociale et de l'environnement, le véhicule no 124 n'a pas pu être présenté à l'expertise en raison de l'état de corrosion avancé de nombreux organes. Il a été retiré de la circulation. Compte tenu de sa fréquence d'utilisation, il doit être remplacé dans les délais les plus brefs.

7. SERVICES INDUSTRIELS**710 Service de la comptabilité et des finances**

		Budget	Crédit suppl.
7100.1462.6	Véhicules, machines et matériel	fr. 101'400.-	fr. 19'000.-

Imprimante(s) couleurs

Direction, service, sous-service :

Rappel de la demande initialeDemande actualisée

Type d'imprimante(s) : HP Laser Jet 5550 DTN A3
 Nombre : 3
 Prix unitaire : fr. 5'500.-
 Prix total : fr. 16'500.-

Justification détaillée :

Pour la sortie de plans, de graphiques et de schématique sur le site de Lavey et à la rue de Genève 32 pour le service de l'électricité.

Impression de graphiques, de schémas et de gros tableaux Excel pour le service multimédia.

Documents à destination du public : oui
 Estimation du nombre annuel de pages à imprimer : des milliers
 Nombre d'utilisateurs du matériel demandé : 39
 Localisation de l'imprimante couleurs la plus proche (même si dans un autre service) : Sur le site de Lavey, à la rue de Genève 32 et Genève 38 à ce jour aucune imprimante Laser couleur A3 n'est installée.

* * *

Type d'imprimante(s) : HP Laser Jet 4250N A4 /recto-verso
 Nombre : 1
 Prix unitaire : fr. 2'500.-
 Prix total : fr. 2'500.-

Justification détaillée :

Imprimante souhaitée avec 2 tiroirs ou plus. Deux collaborateurs impriment énormément de documents pour le sponsoring des SIL et, actuellement, ils impriment sur un autre étage que le leur (économie dans les déplacements).

Documents à destination du public : oui
 Estimation du nombre annuel de pages à imprimer : des centaines
 Nombre d'utilisateurs du matériel demandé : 3
 Localisation de l'imprimante couleurs la plus proche (même si dans un autre service) : l'étage en dessus

C. CREDITS D'INVESTISSEMENTS DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF

4. TRAVAUX

4700 Eauservice Lausanne

		Crédit voté	Crédit compl.
4700.501.7133	Amélioration du réseau d'eau dans le Nord-Ouest lausannois, construction du réservoir de l'Orme	fr. 12'780'000.-	fr. 83'900.-

Le préavis n° 253 prévoit un montant global de 12'780'000 francs pour l'amélioration du réseau d'eau dans le Nord-Ouest lausannois et la construction d'un réservoir à Morrens, appelé réservoir de l'Orme.

L'ensemble des travaux se sont déroulés durant les années 1990 à 1994. Dès les premières années d'exploitation, des problèmes de revêtement sont apparus dans les cuves du réservoir. Le service a immédiatement recherché les causes de ces défauts. Malgré de nombreuses discussions et plusieurs essais de réparation avec le fournisseur du matériau et l'entreprise spécialisée dans la pose de revêtement synthétique, aucune solution de remplacement sous garantie n'a été trouvée. Au fil des années la dégradation s'est accentuée jusqu'à ruine complète du revêtement, mettant en péril la qualité de l'eau et accentuant le vieillissement du béton par oxydation des aciers.

La recherche d'une méthode de réfection a alors été entreprise par **eauservice** en réalisant une série de tests comparatifs, en collaboration avec une entreprise de génie civil. Une fois la méthode mise au point, les travaux de réfection du revêtement des deux cuves ont pu être réalisés en 2004 et 2005. Après deux ans d'exploitation, les revêtements donnent entière satisfaction et la technique de mise en place est maintenant confirmée pour la réfection d'autres cuves de réservoirs.

Ces travaux de réfection, non prévus dans le préavis, ont pu être financés par le solde du crédit d'investissement initialement accordé. Leur coût de fr. 1'116'000.- (HTVA) débouche sur un dépassement du crédit initial de fr. 83'815.41.

6. SECURITE SOCIALE ET ENVIRONNEMENT**6600 Service des parcs et promenades**

		Crédit voté	Crédit compl.
6600.509.6373	Aménagement d'un parc public au collège de Provence	fr. 1'137'000.-	fr. 69'200.-

Le présent crédit est consécutif à la hausse générale des coûts et à la transformation de la zone "pique-nique", à la demande des utilisateurs du quartier, en zone de jeu de balles, ce qui a occasionné la pose de pare-ballons et d'un but.

CONCLUSION

Vu ce qui précède, nous vous prions, Monsieur le président, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir prendre la résolution suivante :

Le Conseil communal de Lausanne,

vu le préavis N° de la Municipalité, du ;
ouï le rapport de la Commission permanente des finances qui a examiné cette affaire;
considérant que l'objet a été porté à l'ordre du jour,

décide :

d'accorder la première série des crédits supplémentaires destinés à couvrir les allocations insuffisantes et les charges imprévues sur le budget de 2006, sur les autorisations d'achats, ainsi que sur les crédits d'investissements du patrimoine administratif, à savoir :

	fr.	<i>Dont en recettes</i> fr.
A. Budget de fonctionnement		
Total des crédits supplémentaires <i>(détail en page 2 du préavis)</i>	8'676'700.-	728'100.-
B. Autorisations d'achats		
Total des crédits supplémentaires <i>(détail en page 29 du préavis)</i>	471'900.-	0.-
C. Crédits d'investissements du patrimoine administratif		
Total des crédits complémentaires <i>(détail en page 40 du préavis)</i>	153'100.-	0.-

Au nom de la Municipalité :

Le syndic :
Daniel Brélaz

Le secrétaire :
François Pasche

Incidence sur le budget de 2006

Déficit prévu au budget de 2006		4'409'800.-
Nouveaux crédits votés		492'100.-
Nouveaux crédits demandés		0.-
Présent crédit	8'676'700.-	
Moins recettes	<u>- 728'100.-</u>	<u>7'948'600.-</u>
Déficit total présumé		<u><u>12'850'500.-</u></u>